



Association Propriétaires Forestiers Ance Dore CR Assemblée Générale du 3 mars 2018 Salle des Fêtes de Marat

Présents: 78 adhérents
Représentés : 19 adhérents

114 adhérents étaient à jour de cotisation 2018 au début de l'AG

Participaient aussi à la réunion:

Jean Claude DAURAT Président de la ComCom Ambert Livradois Forez et adhérent de notre association
Pierre FAUCHER Président du Syndicat des Sylviculteurs du Puy de Dôme (Fransylva)
Maxime AUBERT technicien CRPF sur l'arrondissement d'Ambert et adhérent de notre association
Marc LAFAYE technicien CRPF en charge de la santé des forêts
Patrice DOUARRE Maire de Marat

Invités excusés :

Dominique JAY Ingénieur CNPF, Alain FOURNIER Président du CETEF, Vianney TAING chargé de la forêt au PRNLF, Laurent BACHELERIE Vice Président de la CCALF en charge de la forêt, Simon PELIN Maire d'Eglisolles, Myriam FOUGERE Maire d'Ambert, Vincent ROME et Pierre BLETHON techniciens à l'ONF.

Mot du Président

Suite aux absences de dernière minute pour cause de maladie du président Max MOULIN et du vice président Gilbert BAUD, le secrétaire Paul EPISSE ouvre la séance à 9 h 40. Il remercie les très nombreux adhérents présents à cette assemblée ainsi que les représentants des collectivités, du Syndicat et du CRPF ainsi que Mr DOUARRE maire de Marat de nous accueillir dans la salle des Fêtes de sa commune. Ce dernier remercie l'association d'avoir choisi Marat pour faire son AG et présente rapidement sa commune.
Paul Episse remercie JC DAURAT pour sa présence et pour la subvention de 1000€ que la CCALF a attribuée à l'association et que nous intégrons dans notre budget 2018. Il signale que JC Daurat interviendra en cours d'AG pour parler de l'avenir de l'animation sur le territoire.
En l'absence du président, Paul Episse lit l'éditorial écrit par ce dernier sur le bulletin d'info 2018 de l'association, puis demande à tous d'avoir une pensée pour Antoine BATISSE membre du CA décédé fin 2017 et pour les autres adhérents décédés en 2017.

Approbation du CR de l'AG du 11 mars 2017

Ce CR est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Rappel des activités 2017

Le secrétaire Paul Episse fait un rappel des réunions et sorties 2017.
5 manifestations ont été organisées cette année dont 1 voyage d'une journée à Boisset les Montrond (visite entreprise fabrication de poteaux et visite parcelle de feuillus), 1 réunion en salle (vente des bois), 2 sorties sur le terrain (Cubage et estimation volume de bois sur une parcelle, Gestion des futaies irrégulières) et la visite de l'entreprise Filaire à Sembadel (Sciage, rabotage, collage)

Présentation et approbation des comptes 2017

Le trésorier Pierre MONNEYRON présente les résultats 2017.
L'année 2017 s'est terminée par un excédent de 284.36 € grâce à une bonne maîtrise des dépenses. Lors des sorties, les adhérents participent aux frais de restauration à hauteur de 75 % à 80% et l'association prend à sa charge les 20 % à 25 % restant. Pour les sorties en bus, la participation de l'association au transport est parfois complète, parfois partielle selon le coût total. Les recettes proviennent des cotisations des adhérents (3015 €) et de la vente des casquettes(135 €)

Les comptes 2017 sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents

Programmation des futures activités 2018 et vote du budget 2018

le Secrétaire Paul Episse fait état des futures activités 2018 (voir ci-dessous) et Pierre Monneyron présente le budget 2018 adopté à l'unanimité

5 avril 2018 en salle à Arlanc
Gestion parcelle en fonction réchauffement climatique
15 mai 2018 dans la vallée de l'Ance
Localisation de parcelles avec GPS et applications smartphone
22 juin 2018 à St Bonnet de Joux en Saône et Loire (Bourgogne)
Visite de la Foire Euroforest. Voyage 1 journée avec déplacement en bus
26 sept 2018 à Celles sur Durolle (déplacement en bus)
Visite pépinières Saint Joanis et démonstration dégageement mécanisé de plantations
19 oct. 2018 à Saint Martin des Olmes
Marquage éclaircies résineuses

Renouvellement d'un tiers des membres du CA

Les statuts de l'association prévoient le renouvellement d'un tiers des membres du CA chaque année à partir de la 4eme année. Pour la 9 eme année, les membres déjà réélus il y a 3 ans sont à nouveau renouvelables : Lucien Bordet, Marc Courtial, Roger Friteyre, Pierre Monneyron se représentent.

Pour remplacer Antoine Batisse, Louis Coupat nous a envoyé sa candidature pour participer au CA .

Les 4 renouvelables sont réélus et Louis Coupat est élu.

Intervention de Jean Claude Daurat président de la CCALF sur l'animation forestière

JC Daurat rappelle l'importance de la forêt et de sa gestion sur le territoire de la CC, et la nécessité de maintenir une animation forestière qui a montré son efficacité depuis une dizaine d'années. Dans le cadre du partenariat entre le Conseil Départemental et la Communauté de Communes, il va y avoir à partir du 1^{er} juillet 2018 prise en charge d'un (peut être de deux) animateurs qui seront recrutés par le CD avec participation de la CC pour le financement. JC Daurat termine son intervention en remerciant tous les adhérents de l'association pour leur dynamisme et leur action en faveur de la forêt.

Présentation des aides du Conseil Régional par Marc Lafaye

Marc présente les différentes aides de la nouvelle région Auvergne Rhône Alpes à la disposition des propriétaires forestiers : il existe 2 sortes d'aides : Aides aux opérations sylvicoles (dégageement, dépressage, élagage,.....) 600€ /ha et aide à la rédaction du PSG volontaire 60% du coût. Les demandes d'aides doivent être validées par le technicien CRPF (Marc Lafaye sera le référent pour la région) et les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord du CR.

Marc nous a aussi présenté les formations FOGFOR 2018 .3 cycles sont prévus : initiation, commercialisation des bois, fiscalité dont 2 organisés sur le Livradois Forez. Voir la présentation de Marc sur le blog (aides et formation)

Intervention de Pierre Faucher Président des propriétaires forestiers du puy de Dôme(Fransylva)

Pierre Faucher nous présente quelques pages du site Internet Fransylva Auvergne Rhône Alpes qui permet d'accéder à tous les sites Fransylva des départements de la région et qui donnent accès à de nombreux formulaires (demandes d'aides, de subvention, de rédaction de PSG, ...). Il nous présente également un petit livre édité par les propriétaires privés du puy de dôme et intitulé « Passeport pour la forêt » : les obligations et les droits du propriétaire forestier .

Intervention du DrJacques Chataing (adhérent APFAD) sur la maladie de Lyme

Le Docteur rappelle à tous que la maladie de Lyme est véhiculée par les tiques. Seules quelques tiques infectées provoquent la maladie. Les militaires, les forestiers et les ramasseurs de champignons assidus sont les populations les plus à risque de juin à début octobre. La maladie se développe en 3 phases et est difficile à diagnostiquer. Parmi les conseils, enlever la tique avec une pince, désinfecter, surveiller l'apparition d'un érythème (rougeur de la peau) qui disparaît spontanément, consulter le médecin en indiquant bien que l'on a été mordu par une tique. Les manifestations suivantes sont articulaires ou neurologiques. Dès l'apparition de l'érythème, s'il apparaît ce qui n'est pas toujours le cas, un traitement antibiotique pendant 21 jours est prescrit. Un échange s'est ensuite engagé entre le docteur et l'assistance.

La séance est levée à 11 h 45 et est suivie d'un repas au restaurant « Le Marat » à Marat avec une participation de 15 € par adhérent et 5 € par adhérent pour l'association. 69 adhérents ont participé dans une ambiance conviviale et chaleureuse

10 mars 2018

Le secrétaire

Paul EPISSE